Envoyé en préfecture le 13/07/2026
Reçu en préfecture le 13/07/2026
Publié le
ID : 035-213501885-20260624-DCM26_085-DE

Montfort sur Meu
terre d'éveil

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Le vingt-quatre juin deux mil vingt-six à dix-neuf heures et trente minutes, les membres du Conseil Municipal se sont réunis sous la présidence **de Delphine DAVID, Maire.**

Nombre de conseillers en exercice : 29

Date d'envoi de la convocation : **17 juin 2026**

PRESENTS :
Les Adjoints au Maire :
Mesdames BAREL – MARTIN - RICHOUX
Messieurs DESSAUGE - FRIN – THIRION

Les Conseillers municipaux :
Mesdames CROSSE - DELALANDE CORBIE – DENISE (arrive à 21h02 avant vote délibération n°26.085) - GUERIN DAVID - LEPASLIER - MORICE - NOYAL - PETITHOMME – ROQUES
Messieurs BREBANT – CHEREL – DALINO – DUFFE – GUERIN – HUBERT – NEDELEC – PARTHENAY – SOHIER – TILLARD – TRIGALLEZ

PROCURATION :
Mme DENISE a donné pourvoir à Mme RICHOUX jusqu'à son arrivée à 21h02

ABSENTS :
M. HAKKOU
Mme VERGER

SECRETAIRE: M. BREBANT

PC/SC/26-085

AVIS DE LA VILLE DE MONTFORT AU SCHEMA DEPARTEMENTAL D'ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE 2026-2032

Le Conseil Municipal,

VU le Code général des collectivités territoriales et notamment son article L. 2121-29 ;

CONSIDERANT le projet de schéma départemental d'accueil des gens du voyage 2026-2032 ;

CONSIDERANT la situation actuelle de l'accueil des membres de la communauté gens du voyage sur la ville de Montfort ;

Après avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil municipal :

- **EMET** un avis très réservé sur le projet de schéma départemental 2026-2032 ;
- **CONSTATE** que l'absence chronique d'équipements conformes contribue directement aux occupations non autorisées ;
- **PROPOSE** de revoir la pertinence du nombre des préconisations de terrains familiaux une fois le diagnostic territorial affiné ;

Mairie de MONTFORT-SUR-MEU
Boulevard Villebois Mareuil
BP 86219
35162 MONTFORT-SUR-MEU CEDEX
Tél. 02 99 09 00 17
Fax 02 99 09 14 04
mairie@montfort-sur-meu.fr
www.montfort-sur-meu.fr

Envoyé en préfecture le 13/07/2026
Reçu en préfecture le 13/07/2026
Publié le
ID : 035-213501885-20260624-DCM26_085-DE

- **PRECONISE** plus généralement la possibilité de prévoir des installations à l'échelle de l'EPCI sur des STECAL, le tout devant s'inscrire dans le futur PLUI en cours d'élaboration ;
- **INSISTE** sur le fait que Montfort Communauté doit inscrire dans sa programmation foncière et budgétaire 2027-2028 la réalisation effective des équipements prescrits par le SDAHGV 2026-2032 avec un calendrier opérationnel présenté au plus tard avant le 31 mars 2027 ;
- **INVITE** le cas échéant Montfort communauté à rechercher d'autres alternatives si nécessaire au terrain de Bédée.

Ampliation de la présente délibération sera adressée à :
- Monsieur le Préfet d'Ille-et-Vilaine,
- Monsieur le Président de Montfort Communauté.

Pour extrait certifié conforme,
Au registre des délibérations

Delphine DAVID,
Maire

MAIRIE DE MONTFORT-SUR-MEU
(Ille-et-Vilaine)

Boris BREBANT,
Secrétaire de Séance

Mairie de MONTFORT-SUR-MEU
Boulevard Villebois Mareuil
BP 86219
35162 MONTFORT-SUR-MEU CEDEX
Tél. 02 99 09 00 17
mairie@montfort-sur-meu.bzh
www.montfort-sur-meu.bzh